



A Saint Jean, le 26 juin 2017

Objet : inscription saison 2017-2018

Madame, Monsieur, chers parents,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le dossier d'inscription de votre enfant saison 2017-2018. Celui-ci comprend :

- La fiche de renseignements,
- La fiche d'urgence,
- La charte de l'Ecole de Rugby et du club.
- Tarif

Important : Les procédures d'affiliations, de ré affiliations et de mutations à la FFR ont changé pour cette nouvelle saison 2017/2018.

Vous allez recevoir de la FFR un mail perso, contenant un IDENTIFIANT et un mot de passe. En bas du mail il suffit de cliquer sur le lien, afin de vous connecter sur votre tableau de bord. Une fois connecté, il faudra contrôler et mettre à jour vos informations personnelles.

- Contrôler la ou les licences demandées.
- Signer et valider les conditions d'assurance de la FFR. (2 options « oui ou non » pour l'assurance complémentaire)
- (nouvelle affiliation/mutation) Vous scannez sa photo d'identité, sa carte d'identité, ou passeport, ou livret de famille et vous les téléchargez pour les ré affiliations inutile c'est déjà fait, sauf si vous souhaitez changer sa photo).
- Vous imprimez ensuite le certificat médical.
- Vous allez chez votre médecin pour le faire remplir et signer
- Vous scannez ce certificat médical et le téléchargez (dans certificat médical), vous devrez ensuite remettre l'original au club afin que nous puissions éditer la licence du joueur.
- Pour les minimes, cadets et juniors, faire préciser par le médecin, **l'aptitude à jouer en première ligne.**

.Ces documents sont à nous retourner le plus rapidement possible accompagnés :

- De la cotisation, (voir tarif)
- De 3 vraies photos d'identité au format 3,5cm x 4,5 cm avec nom et prénom du licencié au dos, **(copie couleur refusée)**
- Le dossier complet (fiche de renseignements, fiche d'urgence, la charte de l'EDR, photos, certificat médical cité plus haut, dûment rempli, daté et signé est à **remettre en main propre à un dirigeant** à l'occasion des premiers entraînements.

La reprise des entrainements est prévue le mercredi 6 septembre à 14h00.

Tout dossier incomplet ou incorrectement rempli sera malheureusement refusé. En sachant que le joueur ne sera pas assuré et par conséquent ne pourra pas ni jouer en plateau FFR ou tournoi, ni s'entraîner après le 30 septembre 2017. La FFR tolère 2 entrainements sans la licence déposée au CD34.

Une permanence sera assurée au club tous les mercredis de juin et juillet de 14h30 à 18h30 ou sur RDV pour un horaire différent.

Salutations sportives

Le Président du club Pierre Arenas

Adresse du stade: Rue des Prés - 34430 St-Jean-de-Védas – Tel. **06 80 03 49 93**

Mail : pierrearenas@sfr.fr

SIRET : 40 885 703 500 013 / URSSAF 34 22 29 85 26

Adresse du siège: 8 Allée du Val des Garrigues - 34430 St-Jean-de-Védas

Internet : www.rov-mc.com